



PROCÈS VERBAL de l'Assemblée Générale des adhérents de SECDEF du 1^{er} Décembre 2022

Sur convocation régulière de son président Claude Bévan, les adhérents de SECDEF (Sauvegarde Et Cheminement Des Eaux à Fresnes), se réunissent ce jour, salle C du centre Henri Thellier à Fresnes. Comme indiqué dans le bulletin 37 du 20/11/2022, la réunion est ouverte avec la présence souhaitée de la municipalité et des élus.

Les adhérents émargent sur une table à l'entrée. Les non-adhérents s'inscrivent. Ils peuvent adhérer et cotiser sur place.

- Nombre de participants : 47, plus les élus présents et les personnes arrivées en cours de séance.
- Nombre d'adhérents présents : 31 (sur un total de 69)
- Nombre de pouvoirs présentés : 16
- Nombre total de votants : 47
- Quorum pour les votes : 35 (atteint)

La séance est ouverte à 19h16 par le président assisté des membres du bureau.

Après s' être portés candidats ont été désignés à l' unanimité par l' assemblée :

- Président de séance : Claude Bévan
- Secrétaire : Jean-Louis Grégis
- Scrutateurs : Victor Vala, Jeanne Le Bars

Le président présente l'ordre du jour :

- Lecture du rapport Moral : C. Bévan , président sortant
- Intervention du représentant de la Mairie : P. Lecomte
- Intervention du représentant du CD 94 : A. Madelin
- Rapport Financier : R. Barbier
- Commentaires : C. Bévan
- Votes : Rapport Moral et Financier
- Questions
- Votes :
 - Résolution ramenant le nombre d'administrateurs à minimum 4, maximum 12
 - Renouvellements pour 3 ans du Conseil d' Administration qui élira le président, le trésorier, le secrétaire, ...

Lecture du rapport moral

* Le rapport moral et les exposés qui suivent seront mis en ligne sur secdef.fr

Le Président remercie la municipalité représentée par M. Lecomte pour son soutien et pour son accueil à la salle Thellier. Il procède à lecture du rapport moral*. Ce rapport

évoque les points suivants :

- Hommage à Maurice Véret notre président fondateur disparu l'été dernier
- Actions entreprises pour obtenir le financement du bassin et l'engagement des études préalables, avec notamment une procédure en « référé mesure utile » auprès du Tribunal Administratif de Melun.
 - Cette requête a fait l'objet d'un rejet inexplicable dudit Tribunal, au titre qu' il ne saurait dicter aux administrations ce qu' elles doivent faire, ce qui ne lui était pas demandé. Il n' était question que de demander aux administrations de mettre en œuvre ce qu' elles avaient elles – mêmes techniquement décidées.
 - Mais cette action a eu pour mérite de montrer notre détermination
- Suivi du sujet du bassin auprès de la CLE et autres acteurs
- Suivi des autres sujets en cours ou en voie de démarrage
 - travaux du CD 92 : Bassin du chemin de fer à Antony, Ru des Blagis, renaturation de la Bièvre au parc Heller à Antony
 - Travaux du GOSB pour les quartiers Yvon Fleurs, Bergonié J d' Arc, Zola
 - la DIRIF : bassin de l'autoroute A6A&B à Wissous
 - Zone humide du bassin de la Confluence à Wissous

Propos énoncés mais non écrits dans le rapport moral :

- Le bassin de la Confluence à Wissous pourrait retenir de 6000 à 10000 m³ d'eau, avant de les restituer lentement dans le Ru de Rungis Aval ou dans le Fresnes Choisy pour en éviter le blocage.
- Pour aussi éviter le mélange brutal avec les Ruissellements de l' A6A&B dont les débordements menacent dans le bas de Fresnes le Résidence des Saules mais aussi comme en 2018 le bas d' Antony le collège Descartes, le Parc des Sports la Piscine et la MJC à Fresnes.
- Le parc Heller renaturé pourrait retenir 8000 à 10000 m³ d'eau.
- Toutes ces réalisations en amont seront des plus utiles pour ralentir les Eaux et permettre aux réseaux de les gérer.

Intervention de P. Lecomte (Mairie de Fresnes)

M. Lecomte remplace Mme Chavanon, Maire de Fresnes, empêchée. Il annonce que le financement des divers travaux du GOSB pour reprise sur les réseaux sera connu le 16 Décembre. Ces travaux concernent notamment le clapet Anti-retour Avenue Bergonié (déjà engagé) et un équipement similaire secteur « Jeanne-d'arc ».

Commentaires (C. Bévan ,...): A la CLE du 16 Décembre, les travaux du CD92 seront évoqués : restriction du Ru des Blagis (lancement des études, échéance de réalisation 2025), travaux du bassin du Chemin de fer,...

Concernant les débordements de l'autoroute A6, il est à noter que la DIRIF ne sait plus faire et délègue les travaux au SIAVB, mais le financement bute sur des problèmes administratifs basiques« TVA »...aux conséquences dramatiques, car l' administration française est ainsi faite que si vous ratez une commission, vous perdez 4 voire 6 mois !

Lecture du rapport financier

Le trésorier, Régis Barbier, présente la situation financière 2021 et le Budget 2022.

Présentation Financière – Comptes 2021

Comptes 2021	
Recettes	
cotisations adhérents 2021	610,00
Total recettes	610,00
Dépenses	
Impressions bulletins 2021	812,12
Honoraires avocats	
Hébergement site informatique	28,66
Fournitures de bureau	143,50
Missions réceptions	83,93
Total dépenses	1 068,21
Résultat avant Produits Financiers	-458,21
Produits financiers livret A	201,24
Résultat net	-256,98

Solde LCL au 01/01/2021	5 021,60	Solde Livret A au 01/01/2021	40 270,21
Solde LCL au 31/12/2021	4 563,39	Solde Livret A au 31/12/2021	40 471,56

SECDEF AG du 1er Décembre 2022

- En 2022 les recettes viennent des cotisations. Aucune subvention n'est demandée afin d'assurer la complète indépendance de l'association.
- Le budget 2022 est en déficit d'environ 8000€ principalement à cause des honoraires d'avocat. Les pertes sont absorbées par la trésorerie.
 - Commentaires (C. Bévan, R. Barbier, ...) : le coût des avocats est élevé au regard du rejet de la Procédure, mais les Avocats n'ont qu'une obligation de moyen. Le coût des bulletins est élevé (2 en 2022), mais ceux-ci sont nécessaires au maintien de la notoriété de SECDEF. Néanmoins la cotisation sera maintenue à 10€.

Intervention de Mr Madelin, Conseiller départemental de Fresnes

Présent à 20h15, Mr Madelin interviendra brièvement pour confirmer la volonté du CD94 et du SIAAP d'aboutir à un accord de financement du Bassin.

Votes

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité des votants.
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité des votants.

Questions

Régis Barbier : combien de personnes se connectent au site internet ?

Réponse : une petite dizaine.

Question : Une tribune du bulletin municipal fait mention d'un collecteur vers la Seine autre que le Fresnes-Choisy et qui serait utilisé à seulement 5 % de sa capacité. Pourquoi ne pas le solliciter ?

Réponse : Ce collecteur existe et appartient à la DIRIF et permet d'évacuer 5m³/s du plateau de Rungis (diamètre 2 m à comparer au 4m du Fresnes-Choisy). Son débit est

restreint à l'aval car il n'est pas conçu pour que ce débit soit diffusé correctement dans la Seine. Il est donc impossible en l'état de l'utiliser depuis Fresnes. De plus il n' était pas localisé sur les plans généraux des réseaux et il a été de ce fait percuté par le tunnelier de la ligne 14 et n'est toujours pas réparé. La remise en état devrait être réalisée par le SIAAP (en lieu et place de l' État) sous condition de vote le 6/12/2022. Là encore le délai administratif est trop long, car même si 5 m³/s (+ les ruissellements de l' A86) paraissent faibles ils sont essentiels !

Pour revenir à la tribune qui bénéficie d' une large diffusion, s'il est légitime de poser la question de l' utilisation de ce collecteur, il est tout à fait illusoire de laisser penser que ce serait une solution évidente sans en avoir étudié les détails. Pour faire court le SECDEF milite pour que ce collecteur soit réparé au plus vite, sans en escompter davantage.

Question d'un résident Fresnois : Lors des inondations de 1997/98 des moyens ont été mis en place pour l'entraide entre sinistrés, non répétés plus récemment. Comment peut-on aider ses voisins et avoir accès aux moyens de nettoyage dont dispose la Mairie ?

Suggestion : (A. Bonamy) : mettre en place un fond de soutien.

Réponse : Il existe un système d'alerte préfectorale mais très lent en fonction des procédures adapté pour les crues lentes. En amont (sur le 91 et le 78), le SIAVB dispose d'un excellent système de gestion comprenant de nombreux bassins permettant de retenir une quantité considérable d'eau, avec un système d'alerte et de manœuvre des vannes automatisé basé sur des informations météo rapides.

Pour l' alerte il existe désormais des start up qui développent des algorithmes à partir des radars météo existants pour avoir une prévision à 2 heures. D' ailleurs Météo France poussée par ces Start Up améliore ses prévisions détaillées. Ce système n'est pas à la portée des communes seules.

Pour les moyens de la Mairie, un système d' astreinte est « normalement » organisé. Le SECDEF (avec F Meigner) a demandé des exercices d' entraînement dont le premier était négatif. Nous (SECDEF) redemanderons la répétition de ces manœuvres à chaque printemps.

Pour le secours aux voisins les bulletins de SECDEF rappellent que dans les quartiers, la première chose à faire n' est pas d' appeler les Pompiers mais de secourir les voisins en péril. Connaître les cas difficiles devrait être le rôle des délégués de rue qu' il faudra recruter ou remotiver. Ce paragraphe vient en complément des réponses orales en AG.

Question (Mme O...) : Lors d'inondations, ne faudrait-il pas bloquer le tunnel de l' A86 afin de l'utiliser pour y envoyer l'eau environnante ?

Réponse : Il faudrait des procédures complexes comprenant une autorisation préfectorale pour faire évacuer le tunnel avant d'y envoyer l'eau pour un résultat incertain et dangereux (risques d'accidents et de noyades, présence d'installations électriques). C' est une chose de constater que le tunnel se remplit par ses propres ruissellements ce relativement lentement laissant le temps aux Services de Secours d' intervenir et de fermer le tunnel. Pour remplir le tunnel pour remplacer le bassin il faudrait intervenir bien avant la vague ...

Il faudrait fermer le tunnel très souvent en avance et pour rien, le SECDEF pense qu' il ne faut pas compter sur cette solution.

Les pompes de relevage du Tunnel de Fresnes étaient inopérantes elles ont été changées au cours de l' été 2022 sans grande publicité ?

Question : Problème sur séparatif (secteur Yvon et autres).

Réponse : Un bassin de taille modeste va être réalisé qui avec des pompes de relevage (comme dans le quartier des Fleurs) va rejeter les Eaux dans le collecteur départemental Pajeaud Pasteur en passant sous le Ru de Rungis. Dans le même secteur se trouve également le bras mort de la Bièvre qui, lors des inondations, entraîne des débordements dans un sens inattendu. Le SECDEF grâce aux témoignages des riverains a porté à la connaissance du GOSB cet état de fait, désormais pris en considération.

Résolution et votes

- Résolution ramenant le nombre d'administrateurs à minimum 4, maximum 12 : adoptée à l'unanimité des votants.
- Élection 3 ans : candidat Claude Bévan, réélu à l'unanimité
- Élection 3 ans : candidat Régis Barbier, réélu à l'unanimité
- Élection 3 ans : candidat Jean-Louis Grégis, réélu à l'unanimité
- Élection 3 ans : candidat Stéphane Charles, réélu à l'unanimité
- Autres administrateurs se représentant : Jeanne Le Bars réélue à l'unanimité, Victor Vala réélu à l'unanimité.
- Adhérents candidats cooptés : Thierry Pérardel, Philippe Vissac, Olivier Comelli, tous trois élus à l'unanimité
- Aucune candidature libre en séance.

Après avoir remercié les adhérents présents ou représentés de leur confiance et l' ordre du jour étant épuisé, le président de séance déclare la clôture de l' Assemblée Générale à 22h45.

Le Président
Claude Bévan

Le secrétaire
Jean-Louis Grégis

Les scrutateurs
Jeanne Le Bars Victor Vala

